



**Doc. 14312**  
02 mai 2017

## **L'importance de la radiodiffusion de service public dans le contexte des fausses nouvelles, de l'agitation et de la propagande**

### **Proposition de résolution**

déposée par M. Petri HONKONEN et d'autres membres de l'Assemblée

---

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

---

Par le passé, les régimes non démocratiques utilisaient les radiodiffuseurs d'État pour glorifier leurs politiques et discréditer l'opposition en utilisant l'agitation et les fausses accusations. Grâce aux transitions démocratiques dans la plupart des pays d'Europe, la radiodiffusion de service public est devenue indépendante de l'influence gouvernementale, ce qui est une condition nécessaire à la liberté des médias en Europe. Néanmoins, certains radiodiffuseurs de service public doivent régulièrement faire face à des allégations de partialité politique injustifiée.

Internet et la convergence technologique des médias ont créé un grand nombre de nouvelles formes de diffusion publique d'informations et d'opinions. Étant donné que ces nouveaux médias en ligne ne respectent pas des règles éditoriales strictes, les fausses nouvelles et les informations motivées par des considérations politiques se multiplient sur internet.

Les discours de haine exigent parfois des poursuites judiciaires, mais les fausses nouvelles et la propagande politique peuvent plus facilement être contrées par le biais d'autres médias. Or, les médias commerciaux ne remplissent pas toujours cette tâche, en particulier lorsqu'ils appartiennent à des entrepreneurs ayant des liens ou ambitions politiques.

Par conséquent, les radiodiffuseurs de service public sont bien placés pour garantir un journalisme de qualité avec une diversité d'informations et d'avis incluant les points de vue des minorités, ainsi que pour accorder l'attention des médias à des questions d'intérêt public d'une manière honnête et indépendante d'un point de vue politique.

L'Assemblée parlementaire devrait analyser la situation des radiodiffuseurs de service public dans les États membres et développer des lignes directrices en faveur de leur indépendance et de leur rôle dans un environnement médiatique convergent qui connaît un nombre croissant de contenus générés par les utilisateurs.

*Signé (voir au verso)*



Signé<sup>1</sup>:

HONKONEN Petri, Finlande, ADLE  
ANTTILA Sirkka-Liisa, Finlande, ADLE  
ARIEV Volodymyr, Ukraine, PPE/DC  
BİLGEHAN Gülsün, Turquie, SOC  
BRASSEUR Anne, Luxembourg, ADLE  
GAMBARO Adele, Italie, ADLE  
GOGUADZE Nino, Géorgie, CE  
GONÇALVES Carlos Alberto, Portugal, PPE/DC  
GUZENINA Maria, Finlande, SOC  
HUOVINEN Susanna, Finlande, SOC  
JAKOBSDÓTTIR Katrín, Islande, GUE  
KALMARI Anne, Finlande, ADLE  
KRIŠTO Borjana, Bosnie-Herzégovine, PPE/DC  
OBRADOVIĆ Žarko, Serbie, SOC  
PECKOVÁ Gabriela, République tchèque, PPE/DC  
POMASKA Agnieszka, Pologne, PPE/DC  
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC  
SCHNEIDER-SCHNEITER Elisabeth, Suisse, PPE/DC  
TUŞA Adriana Diana, Roumanie, SOC  
VIROLAINEN Anne-Mari, Finlande, PPE/DC

---

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe  
CE: Groupe des conservateurs européens  
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne  
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen  
SOC: Groupe socialiste